

**Communiqué du 25 avril 2026**

**Stop Pillage suspend temporairement son exposition en raison d'intimidation**

L'édition 2026 du sommet Stop Pillage a accueilli l'exposition « Le génocide suisse en Palestine ? », élaborée par la *Commission d'enquête sur le Rôle de la Suisse dans la Colonisation de la Palestine*.

Elle est le fruit d'un minutieux travail d'investigation sur les implications la Suisse et de ses structures dans différents aspects de la colonisation sioniste en Palestine. Cette exposition a été visitée par près de 500 personnes en deux jours. Ce succès lui a valu des intimidations sous la forme de menaces juridiques qui nous ont contraint à la suspendre temporairement.

Nous avons reçu deux mises en demeure par des grands groupes médiatiques, qui nous accusent d'atteinte à l'honneur et à la personnalité, ainsi que de concurrence déloyale. L'une d'entre elles exige :

- Le retrait immédiat des noms de leurs clients nommés par l'exposition
- Qu'on s'abstienne de prétendre à l'avenir, **explicitement ou implicitement**, que (i) leurs clients participeraient à une **prétendue** colonisation de la Palestine et / ou en assumeraient la responsabilité, (ii) leurs clients participeraient à un prétendu génocide ou y contribueraient de quelque manière que ce soit.

Nous ne nous prononcerons pas sur les éléments présentés dans l'exposition tant que les résultats de l'étude juridique ne sont pas connus. L'exposition réouvrira ses portes au terme de ce processus. D'ici-là, nous continuerons à dénoncer la complicité des acteurs helvétiques avec l'entité sioniste.

Nous dénonçons ces intimidations, qui s'inscrivent dans la continuité avec la répression contre les voix qui s'élèvent en solidarité avec la Palestine. Ces tentatives de censure constituent des attaques inacceptables à la liberté d'expression et d'opinion. Nous sommes tenus de nous abstenir de sous-entendre que des médias contribuent « d'une quelconque manière », même « implicitement », aux crimes commis par Israël, sans même expliquer ce qui est entendu par là.

L'exposition comprenait des panneaux contenant essentiellement des informations à caractère publiques. Ils dénonçaient des soutiens sans ambiguïté avec l'état d'apartheid d'Israël et la remise en cause du caractère génocidaire de la guerre.

Nous considérons qu'il est inacceptable d'exiger de notre part de nous abstenir de critiquer ouvertement la construction d'un discours public dominant qui permet de normaliser les crimes commis par l'entité sioniste d'Israël. La tentative de censure de notre exposition reflète la pertinence-même de celle-ci et la nécessité de dénoncer la complicité des acteurs suisses avec le génocide du peuple palestinien.

De plus, nous nous posons des questions sur les formulations employées par l'un des avocats mandatés dans un courrier de mise en demeure, qui remettent en cause le caractère génocidaire de la guerre contre le peuple palestinien employant systématiquement le terme de « prétendu génocide », alors même que ce terme est utilisé et défendu tant par les nations unies que par des organisations de défense des droits humains.

Nous ne nous tairons pas. La lutte continue !  
Le collectif Stop Pillage <3